

"L'Écho Québriacois"



Zone Est en 1950.

Secteur Est du bourg

Verger du Poncel

Page d'histoire

Janvier 2020

Bulletin d'informations communales - N°36

quebriac.fr





Jean-Luc CLOLUS

Le Savoir-faire depuis 3 générations

Couverture
Zinguerie
Réfection Cheminée

"Le Frais Vallon" - 35190 QUÉBRIAC 02 99 68 01 17

art & style

MASCULIN - FEMININ - BARBIER

Horaires d'ouverture
Du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Le vendredi en continu de 9 h à 20 h
Le samedi de 8 h à 13 h
Avec ou sans rendez-vous

QUÉBRIAC - 02 99 54 02 94

RGE

Lebreton

Electricité Générale
Plomberie - Chauffage

Z.A. ROLIN 35190 QUÉBRIAC

02.99.68.06.74
06.62.50.26.95

www.lebreton-electricite.fr
contact@lebreton-electricite.fr

SARL ROUAULT

Travaux forestier et bois de chauffage

22 rue Docmaël
35190 TREVERIEN

0685444401
sarlrouault@outlook.fr

commande bois de chauffage
0299456067 / 0607941401



Claude DUHAMELLE

TRAVAUX PUBLICS

35190 QUÉBRIAC



Tél. 02 99 68 12 94 - Port. 06 03 37 84 41
claudeduhamelle@wanadoo.fr

Siret : 422 745 976 00015 - APE : 4312 B

Jusqu'O bout des Griff's

Salon de toilettage canin

HORAIRES D'OUVERTURE
Du mardi au samedi
de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 18h00

02 99 84 77 89

11 bis ZA de la billiais 35190 TINTENIAC



LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE	15 SAMU Service d'Aide Médicale Urgente	17 POLICE SECOURS Police Nationale	VIOLENCES CONTRE LES FEMMES LA LOI VOUS PROTEGE APPELÉ LE 3919
112 Numéro d'urgence européen	18 SAPEURS-POMPIERS Service de secours incendie	114 Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes	VIOLENCES SEXUELLES ET SEXUALISÉES RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER





LE FOURNIL DE

Féwen

TINTÉNIAC

14 place André Ferré - 35190 Tinténac

Boulangerie-Pâtisserie 100 % BIO

Boutique ouverte le mardi et vendredi
de 16 h 30 à 19 h 30

www.lefournildefewen.com

f [lefournildefewen](#) / **ig** [lefournildefewen](#)

Tél. 06 32 29 92 47

Retrouvez nos produits à l'épicerie
« Le P'tit Plus » de Québriac
Le mercredi, vendredi et samedi

SOMMAIRE

Vie communale 2-8

Le Mot du Maire

Les Élections Municipales

Fibre Phase 2

Incivilités

Enjeux et défis d'une opération
de renouvellement urbain

Un pôle petite enfance à Québriac

Un peintre dans votre commune

Bienvenue chez les pompiers

Assainissements non collectif

Départs

Projet aménagement zone Est

Infos Communale 10

Communauté de communes 11

École 12

Vie sociale 13-16

Les Verger du Poncelet

Noces d'Or

Belle ambiance au repas du CCAS

Fêtes des conscrits à Québriac

Nouveautés, soirées et matinées jeux

Dispositif Argent de poche 2019

Vie Associative 17-25

Commission vie locale et associative

Anim'6

ACCA

Le club du 3^e âge

La crèche de l'Ormel

Les Touch'à Tout

Badaboum

Ensemble contre la muco

Comité des fêtes du Grand Bois

Cercle d'Ille et Rance

UNC

APE

ACPG/CATM

Québriac - Marpod

Un page d'histoire 26-31

Québriac au temps des carrières

Le Mot du Maire

A proprement parler, il n'y a pas de « mot du maire ».

La communication en période électorale, 6 mois avant le scrutin, article L 52-1 du Code Électoral, est très règlementée, et tout ce qui concerne bilans, projets, expression des majorités et minorités etc. doit être banni. Seul peut être conservé ce qui relève du « normal » et « habituel » dans la communication municipale. La cérémonie des vœux à laquelle vous êtes conviés, le 11 janvier prochain n'échappera pas à la règle.

Aussi, pour cette raison j'ai refusé que l'association « STOP à l'éolien en Bretagne romantique » s'exprime dans cette revue.

Je vous souhaite une belle année 2020.

Le Maire, Armand Châteaugiron

Les Élections Municipales auront lieu

- 1^{er} tour le 15 mars 2020
- 2^e tour (s'il a lieu) le 22 mars 2020

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite.

Pour les élections municipales la demande d'inscription doit être faite au plus tard le **vendredi 7 février 2020**.

Fibre Phase 2



La fibre à Québriac, c'est parti !

Le positionnement dans le bourg, des armoires SRO Sous-Répartiteur Optique (et non plus SRA Analogique), est fait. C'est un chantier de 3 à 4 ans.

Attention, toute la commune n'est pas concernée, il manquera la partie sud-est, dont la ZA Rolin et un peu au nord, qui font partie de la phase 3.

Incivilités

Les vacances scolaires sont régulièrement le théâtre d'**incivilités diverses**, comme de sonner aux portes, déplacer ou jeter des objets extérieurs, faire du bruit, lancer des objets divers contre des maisons... et ceci de façon **très tardive**. J'invite donc les parents, car ce sont des jeunes, à ne pas laisser leurs enfants se promener tard la nuit, même s'il n'y a pas classe le lendemain.

J'ai informé la gendarmerie d'Hédé-Bazouges, qui effectuera des patrouilles pendant les périodes de vacances.

Merci de votre mobilisation à tous.

MAIRIE

57, rue de la Liberté

35190 QUÉBRIAC

02 99 68 03 52

mairie.acceuilquebriac.fr

Ouverture de la Mairie

du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de la mairie :

www.quebriac.fr

Directeur de publication :

Armand Châteaugiron

Impression : Imp-**atmco** IMPRIMERIE





Enjeux et défis d'une opération de renouvellement urbain

Secteur Est du bourg

Non prévue à l'origine dans la révision générale du PLU, dont l'opération touche à sa fin, une **étude de faisabilité et de programmation pour l'aménagement du secteur Est** a été lancée début d'année 2019. Un petit article en faisait état dans le dernier Echo.

L'enjeu est double : **permettre une évolution de ce secteur en cohérence avec les objectifs de renouvellement et de densification urbains et préserver le patrimoine bâti et naturel du site.** Ce travail s'insère dans la continuité de l'analyse des besoins sociaux effectuée en juin 2018 « Bien Vivre ensemble à Québriac ».

La révision générale du Plan Local d'Urbanisme intégrera les éléments de réflexion d'aménagement de ce secteur dans son volet réglementaire.

Cette étude, menée par l'atelier d'urbanisme « Prigent & Associés », s'élabore conjointement avec les habitants au travers **des ateliers de « projets »** et des supports multiples.

L'objectif était de donner la parole aux habitants de la commune et de recueillir leurs avis sur le fonctionnement et l'avenir du secteur Est du bourg. Pour y parvenir, le bureau d'études a utilisé une méthode de travail participative basée sur des jeux de rôle animés. Une douzaine d'habitants ont participé aux ateliers. Trois étaient prévus au départ, mais compte tenu de la difficulté de l'exercice, la municipalité a souhaité un 4^e temps avec les habitants. Les élus n'ont été présents que lors des 2 dernières réunions.

Une révolution de l'urbanisme : 2000 - 2040

Initiée depuis 20 ans par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, qui créa le Plan Local d'Urbanisme et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) à l'échelle d'un Pays (Pays de St-Malo), inscrit pour la 1^{re} fois **l'exigence de développement durable et de mixité sociale.**

Ces aspects seront renforcés considérablement de lois en lois, jusqu'à la loi ALUR de 2014. Les collectivités peuvent amplifier les exigences grâce à leur SCOT de Pays (de St Malo), ou leur Plan Local d'Habitat (PLH) (porté par les EPCI comme notre communauté de communes).

Ainsi, tout PLU depuis 2014, doit impérativement réaliser **une étude de densification urbaine**, mettant en évidence le nombre de logements pouvant être créés sans consommation foncière (sans extension périurbaine donc), de façon à **limiter cette consommation au minimum au profit de l'agriculture.**

Le SCOT du pays de Saint-Malo reprend ces exigences, complété par le PLH communautaire, pour qualifier Québriac en secteur dit « mixte » et pour les secteurs

en développement, **de tendre vers une densité d'habitat de 20 %** (Le Courtil Noë et le Bois de Lore ont à peu près cette densité) et de respecter **une part de 20 % de logements sociaux.**

Le SCOT 2017 du Pays de Saint-Malo est plus prescriptif que son prédécesseur.

Il va considérer la croissance du Pays, par fonctions, en privilégiant en 1^{er} le Pôle Majeur à développer fortement (Saint-Malo), en suite des pôles Structurants (Dol, Combourg...), puis enfin des pôles Relais (Tinténiac, Mesnil-Roc'h, Cancale...). Pour le reste, c'est-à-dire les communes rurales résidentielles avec leurs services de proximité (61 communes), leur développement doit rester modéré au regard des autres niveaux, et la consommation foncière la plus réduite possible.

La CC Bretagne romantique a un taux de croissance de population retenu à 1,4 %. Dans cette logique, le taux de croissance pourrait être, par exemple, pour respecter cette armature territoriale, à 2 % à Combourg, 1,6 % pour Tinténiac et Saint-Pierre et 1,2 % pour les communes en développement possible par la proximité de la voie express ou le train et 0,8 à 1 % pour les autres.

Cette armature fonctionnelle va limiter le droit à construire des bourgs ruraux, en privilégiant les pôles, et à l'intérieur de la commune, pour limiter la consommation foncière, favoriser exclusivement les bourgs, sauf dérogations, au détriment des lieux-dits. Cette consommation foncière limitée est un enjeu majeur. Il sera donc compté les extensions urbaines, quelles que soit la destination : habitat, loisirs, économiques, artisanales...

Pour aller jusqu'où ?

En ce moment, la région Bretagne élabore son Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, issu de la Breizh Cop. Ce document d'Urbanisme supérieur au SCOT prévoit, à l'horizon 2040, que la Bretagne ne consommera plus de surfaces agricoles. Ainsi, le développement des communes se fera exclusivement par renouvellement urbain, le bourg devant se renouveler sur lui-même. Nous n'en sommes pas encore là, et on peut espérer des aménagements, mais on voit bien la tendance. En extension urbaine, il était inscrit à notre PLU 2007, 20 à 24 ha pour une population cible de 1600 à 1800 habitants. Il est inscrit 6 ha au PLU de 2020 pour une population cible de 1890 habitants. Qu'en sera-t-il en 2030 ? Voire même, dans le PLU intercommunal en cours d'élaboration ?

L'enjeu majeur du développement futur de notre commune exige donc une très grande attention dans notre urbanisation d'aujourd'hui, de façon à ne pas se trouver dans 10 ans, sans capacités de croissance, même limitée.



Les défis

1. Trouver des formes d'urbanisation contrainte, dense, qui restent attractives, qui pourraient être une autre réponse que celle de la diminution continue des surfaces des parcelles constructibles, par l'optimisation des parkings, la diminution des espaces purement individuels au profit d'espaces partagés plus « ouverts », et **une plus grande mise à disposition de logements locatifs**, sachant que notre secteur non doté en dispositif Pinel, n'attire pas les investisseurs privés. À ce jour, seul le domaine social construit du locatif.

2. Dans cette révolution de l'habitat, il importe aussi de travailler l'acceptabilité de ces évolutions. Pour nous à Québriac, par exemple, les habitants du secteur de la Gromillais/Ville Hulin/Grand Moulin/Basse Ville subissent de plein fouet l'évolution de

leur secteur d'habitat, avec la création de nouveaux lotissements. L'essentiel de l'effort communal pour son développement sera concentré sur l'ouest de la commune, alors que le Courtil Noë (50 logements construits de 2011 à 2015), était à l'Est. **Cette acceptabilité peut se faire sur plusieurs paramètres : aménagements publics, qualité du bâti, densité, circulation...**

3. Un des éléments de l'attractivité et de l'acceptabilité réside dans l'intégration dans l'existant et notamment, pour la zone Est, dans le bâti ancien du bourg centre, très spécifique des bourgs ruraux, avec un front bâti et des fonds de jardins, avec une vraie richesse architecturale et patrimoniale. Il ne faut surtout pas dénaturer l'existant. Mais au contraire, chercher à le valoriser.

4. Enfin, Urbaniser aujourd'hui, de façon modérée, tout en se préservant des capacités de développement pour demain dans un environnement réglementaire encore plus contraint.

A.C.

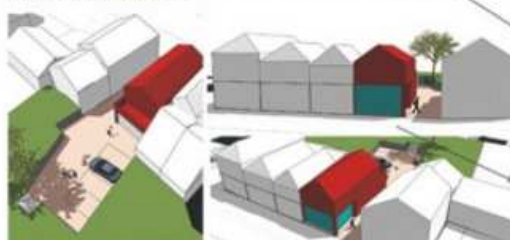
CONVIVIALITÉ/IDENTITÉ



RESTAURATION DU BÂTI TERRE EN ESPACE MULTI-FONCTION



MOBILIER POUR RASSEMBLEMENTS



DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DE LA MAISON BRIOT EN BÂTI IDENTITAIRE



QUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS



PLAQUETTE POUR MARQUER L'ENTRÉE EST DU JARDIN PUBLIC / LIMITER LA VITESSE DES ENTRÉES DE LOTS



ACCUEIL DE JARDINS PARTAGÉS/PROJETS ASSOCIATIFS



ZONE D'HABITAT PLUS DENSE EN LIMITE SUD DU JARDIN PUBLIC. ARCHITECTURE MATRISÉE POUR QUALIFIER L'ESPACE

PROGRAMMATION



Plan ci-dessus : esquisse de la proposition issue de l'étude, montant l'organisation des espaces publics, de vie locale et d'habitat, et les accès et liaisons douces.





Un pôle petite enfance à Québriac

Rénovation de la Halte-Garderie en Multi-Accueil : un Projet de Bassin de Vie

La Halte-Garderie de Québriac a presque 20 ans.

Créée en l'an 2000 par la municipalité dirigée alors par M. Jean-Claude Goupil, maire, à la demande de familles du bassin de vie de Tinténiac, elle fut d'abord, en partenariat avec l'ADMR de Tinténiac « parental », puis depuis 5 ans en fonctionnement « associatif ». Elle a une forte vocation sociale pour l'accueil de toutes les familles selon les critères de la Prestation de Service Unique (CAF), notamment pour les parents en congé parental.

Seule structure « publique » de notre bassin de vie pour l'accueil des jeunes enfants, autorisée pour seize enfants sur deux jours et demi maximum, elle draine plus de 60 familles par an, venant pour l'essentiel de la CC Bretagne romantique, avec une forte proportion du bassin de vie de Tinténiac, à savoir les communes du SIVU Animé : Tinténiac, Hédé, St Domineuc, Québriac, St Thual, La Baussaine. La présence syndicale est essentielle, car Animé finance 80 % des coûts de fonctionnement de la Halte (électricité, eau, entretiens etc.), le reliquat étant à la charge de la commune, comme pour tous les espaces Enfance des communes du Sivu.

Presque 20 ans, cela veut dire qu'il était grand temps d'engager une **rénovation de cet équipement**. Les exigences de l'accueil des – de 3 ans évoluent, normes et réglementations diverses, comme les

conditions de travail des salariés. La maintenance du bâtiment, des équipements et des matériels par les services communaux, devenait de plus en plus compliquée. De plus, compte tenu de l'évolution de notre secteur géographique, des perspectives en terme de population et de diminution continue des professionnels Assistants Maternels, la CAF a exigé, pour pouvoir obtenir des financements, que la halte évolue en multi-accueil, à savoir crèche, avec possibilités d'accueil handicap et d'accueil d'urgence. Enfin, jusqu'alors, la durée maximale d'accueil avait été fixée à deux jours et demi, considérant les éléments suivants :

- Salle de repas et salle d'activité dans la même pièce ;
- Absence de buanderie ;
- Absence de bureau de direction ;
- Absence de local entretien.

La durée maximale passera désormais à cinq jours, même si, pour la semaine complète, il est privilégié les Assistants Maternels, et qu'il est souhaité de continuer comme aujourd'hui, un accueil régulier partiel, pour répondre au mieux aux attentes des familles.

Cette opération a été lancée fin 2015. Elle a mis du temps à se concrétiser, en raison de la complexité du projet due notamment à la multiplicité des interlocuteurs : CAF, Département, CC Bretagne romantique, Sivu Animé, Commune, Associations ADMR et Badaboum, et à l'attente de l'engagement financier par le Sivu Animé, sous la présidence de M. Alain Billon.



Un projet de bassin de vie porté par notre commune ?

Oui, et c'est la raison pour laquelle nous bénéficions de subventions importantes, car aucune autre collectivité n'est compétente en matière d'investissement petite enfance, ni le Sivu Anim6, ni la CC Bretagne romantique, alors que les communes conservent leur clause de « compétence générale », leur permettant d'investir dans tous les domaines de la vie locale.

Mais alors, qui va payer ? Tout le monde

Pour l'investissement (en TTC) :

- le Département, par le contrat de territoire avec la CC Bretagne romantique 42 %
- l'État (CAF 20 % + Récupération TVA 17 %)
- la commune 21 %

Le contrat de territoire avec le département, avec près de 300 000 euros pour Québriac, permet de mieux valoriser le projet, non seulement financièrement, mais surtout en reconnaissance de son intérêt communautaire, dans sa composante « bassin de vie ».

Le coût restant à la commune est d'environ 150 000 euros. Toutefois, à la différence d'aujourd'hui, l'ADMR paiera un loyer, ce qui atténuera la charge communale.

Pour le fonctionnement (fluides, entretiens, maintenances des équipements...) :

- le Sivu Anim6 (80 %)
- la commune (20 %)

Et pendant les travaux ?

Pendant les travaux durant l'année 2020, la Halte sera transportée dans un autre lieu, à savoir à Tinténac, dans un grand gîte de campagne. Quatorze enfants

seront accueillis au lieu des seize aujourd'hui, avec un accueil de qualité (locaux récemment rénovés) et en toute sécurité (locaux validés par la Protection Maternelle et Infantile, du Conseil départemental).

Ce projet a plusieurs intérêts

Compte tenu des fortes subventions qui existent encore dans le domaine de la petite enfance, il nous permet de financer la rénovation de notre équipement dans les meilleures conditions financières, tout en incluant des projets complémentaires de développement dans les domaines du soutien aux familles, pour les assistantes maternelles (espace jeux) et associations locales (ADMR ou autres).

Il confirme la volonté de la commune de Québriac de prendre ses responsabilités dans ces domaines, ce qui apporte une valeur ajoutée significative de la commune en terme d'attractivité et de rayonnement ; il est inutile de faire des lotissements si on n'a pas les moyens d'assumer les services qui vont avec : école, petite enfance, commerces... Et c'est aussi important bien sûr pour les habitants actuels.

Il accentue le positionnement de Québriac comme acteur majeur du bassin de vie en matière de petite enfance. Si nous ne le faisons pas, d'autres, des privés surtout, le feront à notre place, sans la dimension sociale recherchée.

Enfin, notre capacité à investir est un défi majeur pour une commune de notre taille, pour être reconnue comme une pièce significative dans l'échiquier communautaire.

A. C.

Un artisan peintre dans votre commune



Julien Gautier habitant de Québriac depuis 2014 vous propose ses services de peintre en bâtiment.

Il réalise des travaux de peinture et revêtements muraux d'intérieur.

« Certains me connaissent par mon ancienne activité à la

maison de la pêche. Je m'intéressais à la peinture depuis 4 ans, en septembre 2018 j'ai fait le pas. J'ai suivi une formation professionnelle à l'Afpa de Saint-Malo, des stages en entreprise et enfin en août 2019 commencé mon activité. Je me déplace de Rennes à Saint-Malo pour effectuer des devis gratuits dans des habitations neuves, des rénovations ou bien de la décoration. Soucieux d'un travail soigné je mets tout en œuvre pour satisfaire mes clients.

Vous pouvez me joindre par téléphone ou par mail et lorsque nous nous croisons dans notre commune n'hésitez pas à m'interpeller. Je serai ravi de répondre à vos questions de vive voix. »

JULIEN GAUTIER

Peintre en bâtiment

neuf / rénovation / décoration

06 31 72 85 39

julienjgautier@gmail.com

Siret : 80320594700028





Bienvenue chez les pompiers

À l'occasion de l'entrée d'un jeune de Québriac dans le corps des pompiers volontaires à la caserne de Tinténac, il nous a semblé intéressant de recueillir son témoignage et celui des autres jeunes pompiers de la commune.

Ils étaient trois à cette rencontre, Maxime Huard 28 ans, Sandra Guerin 26 ans, et Clément Huard 19 ans, avec respectivement sept ans et demi, six ans et six mois d'ancienneté. Maxime Couapel n'avait pu se libérer.

Les pompiers à Tinténac viennent principalement des communes de Tinténac, La Baussaine, Québriac (quatre jeunes et deux plus anciens, Ronan Gaudin et Olivier Collet). Ils sont en tout 46, dont 11 femmes. Un bon taux de présence féminine. Une présence nécessaire, car dans bien des situations d'interventions, avec des femmes, des enfants, la relation est souvent plus facile, la mise en confiance plus aisée.

QUESTIONS

Comment avez-vous eu cette envie de devenir Pompier Volontaire ?

La réponse a été unanime : c'est par l'entourage, à côté de chez soi, des témoignages, le grand frère bien sûr pour Clément, que l'envie est venue. Attirés par l'état d'esprit qui semblait s'y trouver.

Et avez-vous trouvé ce que vous attendiez ?

Oui, et bien au-delà : esprit de famille, relations d'entraide, d'échange. Disponibilité les uns aux autres.

Ok, mais on n'entre pas comme ça chez les pompiers ? Et il faut être physiquement à la hauteur ?

Il faut avoir entre 18 et 55 ans et que son domicile soit à cinq minutes maximum de la caserne. Dans la journée, si vous travaillez dans le coin, votre employeur peut conventionner avec la caserne pour faciliter la possibilité de quitter le travail pour une intervention. C'est le cas du garage de Rolin à Québriac où travaille Ronan.

Côté physique, pas besoin d'être champion olympique ! Oui bien sûr, il y a d'abord une évaluation physique et écrite (français et maths). Et parfois, on ne la réussit pas tout de suite. Alors il faut travailler, tout simplement, s'entraîner, tant au niveau de la condition physique que pour les matières écrites. Mais ce qui est important pour celui qui a la volonté d'entrer, c'est que dès que vous en manifestez l'envie, vous sentez comme une main qui se pose sur votre épaule, et que vous allez être tout de suite accompagné et soutenu. Déjà, « l'esprit de corps » des pompiers se manifeste. Si vous échouez, vous serez encadré pour vous aider à vous mettre à niveau, vous entraîner, garder le moral, et recommencer l'épreuve.

Et bien sûr, cette évaluation est permanente. Il faut garder la condition !

Chez les pompiers, on vient comme on est. L'endurance, la résistance, ça s'apprend.



La caserne est ouverte tous les dimanches matin, vers 10 h 30. C'est ouvert. Passez, demandez des infos, des conseils. On peut aussi démarrer plus jeune dans le dispositif « Jeune Sapeur-Pompier Volontaire », pour les jeunes de 13 à 14 ans, pendant quatre années.

Et ensuite ?

Formation initiale de six mois à trois ans, selon ses disponibilités. Avec déjà un engagement fort, dans les trois domaines des secours à la personne, à l'incendie et secours divers (aujourd'hui, on peut plus facilement se spécialiser). Il faut y donner beaucoup de son temps et donc, si possible, être bien soutenu par son propre entourage. Une attention particulière est portée aux conjoints, compagnes et compagnons, tant l'investissement est fort et les situations vécues parfois difficiles à porter. Avec son entourage, il est important de parler, d'exprimer ses ressentis, de pouvoir décompresser.

Et puis, progressivement, viendra le temps de la prise de responsabilité, conduire le véhicule, mener une équipe...

C'est quoi en final être pompier ?

C'est accepter de donner de son temps pour les autres. Vouloir leur venir en aide.

C'est un travail d'équipe.

C'est une discipline pour réaliser l'intervention selon les procédures, en espérant que le résultat sera à la hauteur de l'engagement du pompier dans sa mission. Se surpasser parfois.

Au-delà du pompier, la famille se réunit régulièrement pour faire la fête, notamment la Sainte-Barbe (4 décembre). La vie du pompier n'est pas qu'une vie d'intervention. C'est aussi des relations fortes entre les sapeurs, les familles, les anciens, et des temps forts de convivialité.

Félicitations d'abord et Merci à tous les quatre pour leur engagement. Parlez-en avec eux, jeunes ou moins jeunes, comme ils l'ont fait avec leurs proches, leurs voisins. Ils sont passionnés et je ne doute pas qu'ils vous convaincront de vous engager, avec eux, pour la sécurité de tous.



Assainissements non collectif : reprise des contrôles de fonctionnement

Toutes les habitations non raccordées à l'assainissement collectif doivent être équipées d'une installation d'assainissement individuelle en bon état de fonctionnement et correctement entretenue afin de traiter les eaux usées domestiques avant leur retour au milieu naturel.

Les contrôles périodiques de fonctionnement des installations existantes

Effectués tous les dix ans, les contrôles périodiques de fonctionnement des installations d'assainissement non collectif sont obligatoires et ont pour objectif de limiter les risques de santé publique et prévenir les pollutions de l'environnement :

- en veillant au bon entretien de votre installation,
- en prévoyant et en anticipant d'éventuels travaux pour allonger sa durée de vie.

Afin de respecter la réglementation, le Service public d'assainissement non collectif de la Communauté de communes Bretagne romantique doit entamer dès cette année sa troisième campagne de contrôles périodiques de fonctionnement des installations d'assainissement non collectif.

Le SPANC est un service public industriel et commercial, il est donc financé par les usagers. Au même titre que le contrôle technique de votre véhicule, le contrôle périodique est obligatoire et payant.

Dans le cadre de cette troisième campagne de contrôle (2017 - 2027), le montant de la redevance a été fixé à 110 euros par contrôle. Ce montant de la redevance a pour seul objectif d'équilibrer le coût du service (lors des précédentes campagnes, la redevance était prélevée directement sur votre facture d'eau).

Les étapes du contrôle périodique

Les propriétaires concernés recevront par courrier un avis de visite 20 jours avant la date de passage du technicien du SPANC.

Lors du contrôle, le technicien, en présence du propriétaire ou d'un représentant, fera une inspection des ouvrages composant l'assainissement et recensera les entretiens réalisés depuis le précédent contrôle (bordereau de vidange, factures d'éventuels travaux...). Le technicien relèvera les dysfonctionnements éventuels et émettra des recommandations sur les entretiens à réaliser ou les améliorations à apporter.

Suite au contrôle, vous recevrez un rapport de visite avec le classement de votre installation au vu de la réglementation en vigueur et des éventuels recommandations ou améliorations à réaliser. En parallèle, la facture liée au contrôle vous sera adressée.

En cas de vente de l'habitation, ce diagnostic est valable 3 ans.

Pour aller plus loin :
bretagneromantique.fr rubrique l'Environnement

Départ de Carine



Après huit ans passés au secrétariat de la mairie, Carine a pris de nouvelles fonctions le 1^{er} avril dernier à la mairie des Ifs plus proche de son domicile.

Lors du pot de départ organisé par la mairie fin mars, le Maire Armand Châteaugiron a souligné la qualité de son travail.

Nous souhaitons à Carine pleins de bonnes choses pour son nouveau poste.

Départ de Nicole



Nicole a intégré la commune en 2002 comme agent au service de la cantine et à l'entretien des locaux scolaires. Elle a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} juin dernier.

Lors du pot de départ, entourée de sa famille, monsieur le Maire, Armand Châteaugiron lui a souhaitée une bonne et longue retraite.

Merci à Nicole pour tout le travail accompli auprès des enfants et de la collectivité.





TARIFS COMMUNAUX 2020

LOCATION «SALLE PARQUET»

Associations de la commune	Gratuit
----------------------------	---------

PARTICULIERS DE LA COMMUNE

Grande salle + Office (1/2 journée)	148,00 €
Grande salle + Office (1 journée)	230,00 €
Vin d'honneur (forfait)	64,00 €
Chauffage petite salle (forfait)	18,50 €
Chauffage grande salle (forfait)	36,00 €

PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE

Grande salle + Office (1/2 journée)	182,00 €
Grande salle + Office (1 journée)	306,00 €
Vin d'honneur (forfait)	131,00 €
Chauffage petite salle (forfait)	18,50 €
Chauffage grande salle (forfait)	36,00 €

LOCATION «SALLE CARRELAGE»

Associations de la commune	Gratuit
----------------------------	---------

PARTICULIERS DE LA COMMUNE

Location pour 1/2 journée	148,00 €
Location pour 1 journée	230,00 €
Vin d'honneur (forfait)	64,00 €
Chauffage (forfait)	36,00 €

PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE

Location pour 1/2 journée	182,00 €
Location pour 1 journée	306,00 €
Vin d'honneur (forfait)	131,00 €
Chauffage (forfait)	36,00 €

LOCATION «TABLES ET BANCS»

Tables et bancs (3 ou 4 ml)	7,50 €
-----------------------------	--------

TAXES FUNERAIRES

Taxe d'inhumation	42,00 €
-------------------	---------

CONCESSIONS «CIMETIERE COMMUNAL»

Concession cimetière 30 ans	110,00 €
Concession cimetière 50 ans	185,00 €
Concession caverne 30 ans	110,00 €
Concession caverne 50 ans	185,00 €
Emplacement columbarium 15 ans	660,00 €
Emplacement columbarium 30 ans	914,00 €
Dispersion des cendres Jardin du Souvenir	42,00 €

PHOTOCOPIES

Photocopie format A4	0,20 €
Photocopie format A3	0,40 €

LIVRES

Québriac 1940 - 1945	25,00 €
Québriac 1914 - 1918	25,00 €
Les Québriacais dans les Guerres Coloniales	25,00 €

DROITS DE PÊCHE

PÊCHE CLASSIQUE

Ticket journalier	3,00 €
Carte annuelle	30,00 €
Jeunes de 12 à 16 ans (carte délivrée uniquement en mairie)	Gratuit

PÊCHE EN NO-KILL

Ticket journalier	10,00 €
Carte annuelle	100,00 €

INSERTION PUBLICITAIRE (bulletin municipal)

80 x 40 mm	45,00 €
80 x 80 mm	78,50 €
180 x 40 mm	78,50 €
120 x 80 mm	101,00 €
180 x 80 mm	123,00 €
180 x 120 mm	167,50 €
240 x 180 mm	290,00 €

Contact utile

Assistance sociale du secteur : *sur rendez-vous*
Contacter le C.D.A.S. à Combours

Centre Départemental d'Action Sociale (C.D.A.S.) :
Square Émile Bohuon - Combours - Tél. 02 99 73 05 69

ADMR : 2, avenue des Trentes - Tinténac
Tél. 02 99 68 06 57

Pôle Emploi : 4, allée de Lohon - Combours - Tél. 3949

Déchetterie : Route de Bazouges-sous-Hédé - Tinténac
Horaires : lundi au jeudi de 14 h à 17 h/18 h
vendredi et samedi 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h/18 h



En 2019, la communauté de communes a agi...

En 2019, la Communauté de communes a poursuivi son action en faveur d'un développement harmonieux du territoire, grâce au développement d'infrastructures attendues par la population et de services adaptés aux attentes actuelles de ses habitants. Voici un rapide résumé des actions mises en place ces 12 derniers mois...

Économie

- Fabrik de l'Emploi pour mettre en relation chefs d'entreprises et les demandeurs d'emploi,
- Lancement du Pass Commerce pour accompagner les projets des artisans et commerçants
- Salon de l'Artisanat pour promouvoir le tissu artisanal local
- Ouverture du Fab Lab de Mesnil Roc'h, offrant ainsi une ouverture sur les nouvelles technologies

Mobilité

- Navettes estivales avec réservation via une application
- Expérimentation du co-voiturage de proximité

Environnement

- Élaboration du Plan Climat Air Energie
- Lancement de l'appel à projet « Labo Citoyens »

Culture

- Mise en place du réseau des bibliothèques et du site Internet dédié

Équipements communautaires

- Inauguration de Aquacia – espace aquatique de la Bretagne romantique

Tourisme

- Lancement du topo-guide nord avec 16 chemins de randonnées balisés

Informatique

- Poursuite de l'informatisation des écoles du territoire et renouvellement des équipements

Communication

- Nouveau site Internet communautaire : www.bretagneromantique.fr

Il est à noter que, au 1^{er} janvier 2020, parce que la loi le lui impose, la Communauté de communes prend la compétence « eau ». Ainsi, toutes les questions liées à la production de l'eau potable seront désormais vues par vos élus communautaires.

Le Labo Citoyen#1 - Transition, à vous l'action !



Appel à projet citoyens

Engagée depuis 2 ans dans la mise en œuvre d'un « plan climat », la communauté de communes Bretagne romantique a à cœur d'encourager l'émergence d'actions concrètes pour une transition écologique locale.

Après consultation des habitants, de janvier à avril 2019, il s'est avéré qu'il existe un foisonnement d'idées et de projets en cours sur le territoire !

L'idée d'un appel à projets citoyens a ainsi fait son chemin pour valoriser les actions portées par les habitants et acteurs du territoire ! C'est un véritable tremplin pour engager des changements positifs en matière environnementale, avec la participation active des habitants.

Tout projet concourant à la transition écologique locale, réalisé sur le territoire intercommunal et permettant la plus large participation possible peut être présenté. Habitants du territoire, associations, établissements scolaires, entreprises, communes, collectifs... ayant un projet de transition écologique POUR et SUR le territoire de la Bretagne romantique peuvent postuler !

Pour cette première édition, la Communauté de communes Bretagne romantique dispose d'une enveloppe de 15 000 €. Cette enveloppe sera répartie entre les projets lauréats. Elle peut être utilisée pour l'achat de matériel, la prestation de service ou le fonctionnement nécessaire au bon déroulement du projet. En parallèle, les lauréats bénéficient de l'accompagnement de l'association Des Idées Plein La Terre pour faciliter la réalisation de l'action. Vous pouvez déposer votre projet toute l'année. Deux sessions de sélections sont prévues, l'une en février, l'autre en septembre 2020.

Les informations détaillées sont disponibles sur simple demande à l'adresse labo-citoyen@bretagneromantique.fr ou sur le site de la Bretagne romantique !



Année scolaire 2019- 2020

Équipe enseignante, effectifs et répartitions

Madame Latrouite, enseignante, assure la décharge de Peggy Lesueur le jeudi dans la classe de MS/GS. Elle remplace également M^{me} L'Hostis le vendredi (jour de son temps partiel) dans la classe de CE1. M. Pelé, brigade (remplaçant) est rattaché à l'école.

En janvier, les effectifs seront les suivants :

CLASSES	ENSEIGNANTS	EFFECTIFS	RÉPARTITIONS
TPS/PS	M ^{me} Hervault C.	22	6 TPS/16 PS
MS/GS	M ^{me} Lesueur P.	24	18 MS/6 GS
GS/CP	M ^{me} Allain G.	20	7 GS/13 CP
CE1	M ^{me} L'Hostis	25	25 CE1
CE2/ CM1	M. Smith	23	14 CE2/9 CM1
CM1/CM2	M ^{me} Hemme	24	6 CM1/18 CM2

- **Maternelle** : 53 élèves (idem à l'année dernière)
- **Élémentaire** : 85 élèves (18 de moins que l'année dernière)
- **Soit un total de 138 élèves**

Les représentants élus des parents d'élèves :

Vos représentants



Aurélie Huet
Zoé CM2



Gwendoline Cordier
Maëlle CP
Antonin PS



Carine Eloy-Guillot
Clara CE1
Axel MS



Stéphan Lucas
Yuna GS



Maryse Viot
Dorian CM2



Mathilde Yvon
Ema CM2
Ruben CP

La cantine de Québriac se met au Végétal



Obligation légale, la loi « Egalim » du 30 octobre 2018, pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine, demande la mise en place **d'un repas hebdomadaire végétarien à partir du 1^{er} novembre 2019, avec période expérimentale de 2 ans**. Le conseil d'école, lors de sa première réunion le 5 novembre dernier, s'est fait le relais des familles pour interpellier la mairie sur ce sujet. De fait, la commune de Québriac propose depuis décembre, un à deux repas par mois, pour tendre en cours d'année, au repas hebdomadaire comme demandé par la loi. Cette exigence sera d'ailleurs suivie prochainement (2022) par celle de proposer des repas à 50 % de critères de qualité*, dont 20 % de BIO. Les économies prévisionnelles (moins de gaspillage, coûts matières) auront vocation à permettre de réinvestir dans l'achat de produits de qualité, sans impacter le prix facturé aux familles.

Il faut un peu de temps à la commune pour s'organiser, **se former** (eh oui, il ne suffit pas d'enlever la viande et le poisson pour mettre à la place légumes et légumineuses), tester les appétits des enfants, le retour des familles, l'organisation du service. Mais **l'objectif sera tenu**. Ainsi, Anne-Claire a déjà en-tête

de servir à nos enfants : bolognaise, paella, raviolis, galettes ou tajines, tout en végétal ! Les idées et les envies ne manquent pas.

Dans les menus mis sur site ou sur les vitres de la cantine, le jour de la semaine retenu sera identifié avec le logo ci-dessus.

Attention « végétarien » ne veut pas dire « végétalien ». Ainsi, les produits issus des animaux comme le lait, les œufs, le miel etc. resteront admis pour nourrir les enfants, il s'agit de promouvoir les protéines végétales. De plus, ce repas sera général pour tous, le jour choisi par la cheffe, Anne-Claire. Il n'est pas possible pour nous de faire des menus à la carte comme dans un self-service. **Déjà, les problématiques d'allergies (et de poly-allergies), contre-indications ou autres raisons (gluten, poissons, œufs, porc etc.) sont difficiles à gérer dans notre petite cantine.**

En conclusion, ceci ne nous inquiète guère, sachant que déjà, grâce à notre groupement d'achat (SCA Lamballe) et nos choix, **nous assurons déjà une grande partie de nos exigences de 2022...**

* Critères de qualité : Label rouge, appellation d'origine, indication géographique etc.



Collecte papiers et journaux

Grâce à vous en 2019, 6 tonnes de papier ont été recyclées ce qui correspond à :

- 1 800 kg d'équivalent CO₂ en moins émis dans l'atmosphère.
- 138 000 litres d'eau économisés.
- 102 arbres préservés.

Soit 5,1 tonnes de papiers et 0,9 tonnes de journaux, ce qui a permis de récolter 267 € somme versée par le Smictom à l'USEP (Association scolaire). **La prochaine collecte de journaux aura lieu du 2 au 7 avril 2020, une benne sera à votre disposition sur le parking de la salle polyvalente. Pour les papiers, magazines la collecte est en continue sur le parking de l'école.**



Les verger du Poncel

Le début de l'aventure...

Tout est parti des ateliers nature, lancés sur Québriac en ce début d'année avec l'envie de faire des choses ensemble autour de la transmission de savoir faire sur la nature et le vivant. Le verger communal du Poncel est alors devenu un lieu d'apprentissage, de faire ensemble entre habitants de la commune. Un premier atelier de taille en mars animé par Philippe le Dréan, puis un deuxième chantier de taille en vert en mai ont permis aux 30 pommiers de retrouver belle allure avec une récolte prometteuse. Une trentaine de personnes se sont mobilisés à chaque fois pour apprendre à tailler les pommiers et faire ce chantier collectif.

À la fin de l'été, une question tournait alors dans toutes les têtes. Qu'allons-nous faire de toutes ces pommes ? L'idée est alors venue de faire un jus de pomme communal fait par les habitants et pour les habitants de la commune. Un nouveau chantier de récolte est alors organisé début octobre avec également une trentaine de personnes. Une partie des pommes a été distribuée aux participants et à l'habitat adapté du courtill Noé et presque 650 kilos ont été mis en sac pour être pressés aux Coteaux du Linon à Pleugueneuc. La récolte s'est terminée par l'histoire de ce verger raconté par Marie-Madeleine Berhault qui



a fait don du verger à la commune. Des pommes ont été prélevées pour être identifiées afin de connaître finement les variétés du Verger.

Une équipe de cinq personnes s'est alors constituée pour le pressage et la mise en bouteilles. Au final nous avons aujourd'hui 513 bouteilles ! De quoi pouvoir proposer aux habitants un jus naturel, communal et participatif lors des prochains événements sur la commune. Petite surprise sur le gâteau, Gwenaél un habitant de la commune a filmé les étapes du pressage et est en train de monter un film que nous pourrions diffuser aux participants et personnes intéressées par ce projet avec une petite dégustation de jus de pommes.

Évidemment, avec un tel élan, nous ne nous pouvons nous arrêter là. Au programme : Penser et réaliser les étiquettes des bouteilles, organiser un atelier sur le greffage courant Février 2020, poursuivre l'écopâturage sur le site du Poncel.

Alors, si vous avez envie de vous « greffer » à ce projet « plein de jus », porté par des habitants et des élus, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées à la mairie. Les dates des prochains événements vous seront ainsi communiquées.

Le groupe Ateliers Nature





Noces d'Or

50^e anniversaire de mariage pour Martine et Raymond Régnauld

Le 23 mai 1969, Martine et Raymond se disaient « oui » à la mairie de Rennes. Samedi dernier, entourés de leur famille et amis, ils ont fêté leurs 50 ans de mariage à la Mairie de Québriac. Une belle occasion pour faire revivre, dans une belle ambiance, quelques images de leur histoire.

Martine est née le 3 juillet 1950 à Rennes et est l'aînée d'une fratrie de trois enfants. C'est à l'âge de 15 ans que Martine s'oriente vers le métier de coiffeuse en devenant apprenti puis ouvrière. Après avoir passé quelques années auprès de ses enfants, elle intègre en septembre 1980 le Collège Saint-Joseph à Tinténiac, en qualité d'aide-cuisinière.

Raymond est né le 1^{er} août 1946 à Saint-Servan au sein du foyer de Émile et Yvonne Régnauld, ses parents et de ses cinq frères et sa soeur. Après avoir suivi sa scolarité à l'École des Frères à Tinténiac, il commence, jeune, sa carrière de carreleur. Il effectuera son service militaire en Algérie pendant 16 mois.

« Votre rencontre date de 1968, elle a eu lieu à Tinténiac, à l'école des Frères à Saint Joseph à l'occasion d'un concours de palet », ont rappelé les adjoints Marie Madeleine Gamblin et Patrick Boissier. Très vite, les deux jeunes amoureux, décident de se marier



à Rennes et de s'installer deux années plus tard à Tinténiac. Ils sont comblés avec l'arrivée de leurs trois enfants : Fabrice en 1969, puis Christelle en 1971 et enfin Carène en 1974 qui leur ont aujourd'hui donné huit petits-enfants. C'est en 1980, que la famille décide de s'installer au lieu-dit « Longrais » à Québriac.

Depuis 13 ans, le couple vit une retraite bien remplie. Martine aime recevoir et partager son temps avec les enfants, les petits-enfants et les amis tandis que Raymond s'adonne à ses fleurs et au bricolage. Depuis ces dernières années, ils s'impliquent dans la vie locale et municipale de Québriac, en devenant bénévole auprès de différentes associations et commissions.

Belle ambiance au repas du CCAS

Bientôt 110 personnes, réunies au Restaurant Scolaire de Québriac, ont participé dimanche dernier au repas offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) aux aînés de la commune, âgés de 68 ans et plus. Après un discours de bienvenue, le maire Armand Châteaugiron, entouré des représentants du CCAS, a mis à l'honneur les doyens de l'assemblée, Madame Madeleine Désouches, 95 ans et Monsieur André Houitte, 90 ans.

À table, les invités ont pu tout d'abord apprécier la très belle décoration florale réalisée par les élèves du CCAS, avant de déguster le menu concocté par le traiteur habituel et servi par les jeunes de la commune. Aurore Launay, Camille Giffard, Laurine

Gérard, Lucas Bourrée, Lucas Houitte, Damien Chesnot et Mathis Germain sont devenus, pour l'occasion, de véritables serveurs professionnels, pour le plus grand plaisir des plus âgés.

L'esprit de fête a une nouvelle fois dominé ce rendez-vous gourmand : évocations, échange de souvenirs, rires, histoires, chansons et air d'accordéon. « Ce repas est pour nous, une occasion de nous retrouver, de remémorer nos souvenirs d'enfance » aime rappeler Émile, en fin d'après-midi.

Cette année, la distribution des colis, pour les personnes qui n'ont pu se déplacer, aura lieu fin d'année, au moment de Noël.



En fin d'après-midi, les convives félicitent les jeunes pour la qualité du service.



Fêtes des conscrits à Québriac

Les 9 à l'honneur...

Samedi dernier, toutes les conditions étaient réunies pour offrir une belle fête des Québriacais, natifs des années 9. Le soleil était de la partie et les classards avaient visiblement envie de faire la fête.

Dépôt de gerbe, séance photos et vin d'honneur ont lancé cette journée conviviale qui allait se poursuivre par le banquet et la soirée dansante à la Nouasse. Au final, une soixantaine de conscrits et plus de 110 personnes, de 10 à 90 ans, tous heureux de se retrouver et bien décidés à se donner rendez-vous dans 10 ans. La tradition oblige !



Nouveautés - Les soirées et matinées jeux

Une ambiance ensorcelée régnait à la salle NoëLys vendredi 18 octobre

À l'occasion d'une soirée jeux sur le thème des « Sorcières », la salle avait redoré les couleurs d'Halloween, les animatrices leur chapeau de circonstance pour accueillir petits et grands lors de ce temps convivial et ludique.

Une première rencontre qui a séduit les familles de Québriac et des alentours, ainsi que des habitants du Village du Courtil Noë.

C'est une animation en partenariat avec le CCAS de Québriac, le SIVU Anim'6 et la ludothèque Au Bois des Ludes.

D'autres soirées à thème sont à venir, les vendredis de 20 heures à 22 heures à la salle NoëLys au Village du Courtil Noë :

- **vendredi 7 février** : « Il était une fois »
- **vendredi 3 avril** : « Quand les poules auront des dents »

Profitez de ces temps ludiques, ils sont gratuits et ouverts à tous (à partir de 3 ans) !



Des temps de jeux pour les tout-petits

Toujours dans le même esprit, des matinées jeux, cette fois destinées aux enfants de 9 mois à 4 ans, seront proposées par la ludothèque Au Bois des Ludes.

Elles auront lieu ponctuellement, le samedi matin de 10 h 30 à 11 h 30 à la salle NoëLys.

Vous pouvez d'ores et déjà noter la prochaine rencontre samedi 21 mars 2020 sur le thème « Bienvenue à la ferme ».





Dispositif Argent de poche 2019 Cinq jeunes impliqués

Pendant les vacances scolaires de la Toussaint, la commune de Québriac a procédé au lancement du dispositif argent de poche 2019, encadré aujourd'hui par de nouvelles dispositions réglementaires.

Laurine, Mathis, Maxime, Benjamin et Ronan, cinq jeunes, tous partants, pour s'associer au projet communal Ligue de la Protection des Oiseaux des Etanchets : Comment mettre en œuvre une étude faunistique et floristique avec un plan de gestion ?

Nettoyage, mise en valeur de la grotte, nettoyage des alentours du local technique... Pendant cinq après-midis, les jeunes sont venus renforcer l'équipe municipale encadrante. Motivés et curieux, c'est aussi pour eux, une bonne occasion de mieux appréhender la finalité de cette action municipale et ainsi permettre sa valorisation auprès des habitants de Québriac.

Également force de propositions, Laurine suggère, à titre d'exemple, de mettre en place une signalétique afin que le site soit respecté par tous les usagers.



Au final, chaque jeune a effectué cinq missions de 3 h 30 pour une indemnité globale de 75 €. Un premier pas dans le monde du travail, une découverte de la vie municipale. Le bilan est largement positif pour les jeunes, comme le souligne l'un d'entre eux : *« On pourra inscrire cette action dans notre CV et ainsi mettre en valeur notre motivation ».*




HP énergetik
Plombiers. Chauffagistes bois / solaire

Chaudières Bois
Solaire thermique / photovoltaïque
Plomberie générale
VMC double flux

La haute performance, l'éthique en plus !
QUÉBRIAC • Tél/Fax: 02 99 13 28 94 • www.hpenergetik.fr

BERHAULT Didier
Artisan depuis 1987
Menuisier - Ébéniste
Fabricant - Installateur
Cuisines - Bains - Dressing

Malnoë 35190 QUÉBRIAC
06 78 24 66 94
02 99 23 08 62
didierberhault@laposte.net



emgé - Saint-Malo



Commission vie locale et associative

Depuis le début de l'année, notre commune a été très dynamique avec un grand nombre de manifestations, sportives (trial, foot), atelier nature autour du verger du Poncel (taille, jus de pomme et bientôt un atelier de greffage), le projet de l'étang des Étanchets (en cours la réalisation d'une mare), la fête de la musique dans le bourg avec 4 groupes au programme et à signaler de nombreuses fêtes des voisins dans le bourg et les villages. Les associations québriacoises continuent de se renouveler, ce qui est une bonne chose, signe de vitalité et de pérennité. Le changement de président dans les associations apporte un souffle nouveau avec maintenant un calendrier de manifestations bien programmé qui s'échelonne tout au long de l'année.

Le Téléthon cette année devait avoir lieu à la Chapelle aux Filtzméens, le vendredi 6 et samedi 7 décembre. Malheureusement nous organisons le samedi 7 à Québriac la commémoration intercommunale des morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Trois cents personnes étaient présentes ce jour-là autour du monument aux morts. Sachant que nous souhaitons quand même faire un don au téléthon, un repas est envisagé début 2020 dans la salle polyvalente de la chapelle aux Filtzméens, nous reviendrons vers vous pour vous donner toutes les informations.

Une association qui ne fait pas beaucoup de bruit mais qui occupe les enfants le samedi matin dans une salle assez vétuste mais où déborde la créativité, ce sont les « touché à tout » merci à Carole Dez pour son dévouement. Pour la fin d'année venez faire un tour

du côté de la crèche de l'Ormel, le soir de préférence, un endroit qui va émerveiller les petits et les grands avec de nouvelles créations. Pensez à consulter le site internet de la commune pour vous tenir informé, sa mise à jour se fait régulièrement.

Maisons fleuries 2019

Les participants s'étaient inscrits pour concourir dans trois catégories les façades, les maisons et abords ainsi que les jardins, malgré une année bien compliquée par la météo cela n'a pas empêché de voir de belles réalisations. Nous vous attendons nombreux pour 2020.

Dans la catégorie façades

1. M. et M^{me} Mousset Gérard
2. M. et M^{me} Caret Daniel
3. M. et M^{me} Delahais Georges
4. M. et M^{me} Denot Albert, M^{me} Desouches Madeleine, M. et M^{me} Carvalho Nicolas

Dans la catégorie maisons et abords

1. M. et M^{me} Mousset Gérard
et M. et M^{me} Régnault Raymond
2. M. et M^{me} Verger Joseph

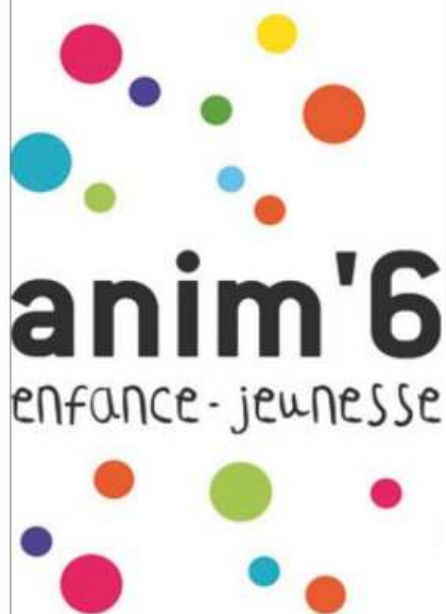
Dans la catégorie Jardins

1. M. et M^{me} Denot Albert

La commission vie associative et locale vous souhaite de passer une très bonne année 2020.

Patrick Boissier





ANIMATION JEUNESSE

DE 10 À 17 ANS

ESPACE JEUNES DE TINTÉNIAC
& DE ST DOMINEUC

ACCUEIL/ANIMATIONS/SORTIES

- Le Mercredi de 10h à 17h30
- Le Vendredi de 16h30 à 18h30 pour les 10/12 ans
- Le Vendredi de 19h30 à 22h30 pour les 13 ans et +
- Le Samedi de 14h à 18h

PROGRAMME D'ANIMATION TOUTES LES VACANCES



- Ramassage dans les communes de Québriac/
St Thual/ La Baussaine /Hédé-Bazouges

CLUB DE SKATE

- Quelques Samedis de 14h à 18h
Viens te perfectionner avec un pro.

CLUB FAB LAB

- Quelques mercredis de 14h à 17h.
Viens fabriquer un jeu de société
à l'aide d'imprimantes laser 3D numériques

JUNIOR ASSO

Tu souhaites t'investir dans des projets
de départ en vacances ou de sorties !
Viens rejoindre l'ASSO'6

POUR PLUS D'INFOS

WWW.ANIM6.FR

MAIL/ INSCRIPTIONS.ANIM6@GMAIL.COM

TEL / 02.99.23.00.59



ACCA de Québriac

L'ACCA de Québriac s'est vu changer de président cette année. Pour tout renseignement vous pouvez désormais appeler M. Josse Michel au 06 75 64 65 92.

Pour l'année 2020, nous avons pour projet de relancer le Ball-Trap de Québriac, cette manifestation se déroulera les 5 et 6 septembre 2020 dans les landes de Tanouarn.

Nous tenons à nous excuser pour les stationnements parfois gênants sur la place de l'église le samedi matin lors des battues organisées sur la commune pour donner les consignes de sécurité.

Nous avons une pensée pour tous nos agriculteurs qui ont parfois de mauvaises surprises dans leur culture, nous faisons tout ce que nous pouvons pour leur venir en aide.

L'ACCA de Québriac vous souhaite une très belle année 2020.

Le club du 3^e âge

Le Club du 3^e âge de Québriac fonctionne toujours de la même façon avec 66 adhérents.

Belote, boules, marche... L'assemblée générale avec galettes des rois aura lieu autour du 21 janvier 2020 et le banquet annuel vers le 25 février. Le concours de belote sera le 9 mars 2020.

Le président tient à ajouter que les membres du bureau et conseil d'administration sont toujours volontaires quand il le faut.

Le président

La crèche de l'Ormel

À la dernière assemblée générale les idées ont fusé, oui mais les mettre en œuvre demande beaucoup d'implication, d'ingéniosité d'opiniâtreté sans parler des heures de travail. Mais les bénévoles de Noël à L'Ormel n'en manquent pas.

Et vous voyez le résultat :

La mairie de Québriac a rejoint l'église avec sa salle du conseil, le bureau du maire et du secrétaire. L'école de danse vient s'installer dans le village et le salon de thé pour les élégantes remplace le bar de l'Ormel.



Mais la grande nouveauté cette année nous la devons à l'équipe de Bruno, Marie Jo, Hervé et Daniel qui a promu Québriac au rang de la première station de ski de Bretagne !

Daniel nouvelle recrue a créé de superbes chalets et l'école de ski. Bruno et Marie-Jo ont permis aux skieurs de prendre le télésiège et Hervé d'arriver



en train et de rejoindre le téléphérique. Il en faut de l'imagination et de l'ingéniosité...

Le 7 décembre l'incontournable vin chaud et le petit marché de Noël a réuni tout le monde pour l'inauguration officielle, même si la crèche fonctionne depuis le 1^{er} décembre. Nous espérons que pour cette 19^e édition nous avons encore pu vous surprendre et contribuer à ces jours de fêtes.

Un grand merci à tous nos sponsors, à la mairie et à notre présidente Madame Berhault, sans eux rien ne serait possible.

Toute l'équipe de choc des bénévoles :

Jean, Michel, Chantal, Bruno, les deux Marie-Jo, les trois Daniel, Gérard, Martine, Jean-Claude, Patrick, Raymond, Eric, Christophe, Ian et Christine.

Vous souhaite une année 2020 pleine de joie, de bonheur et de santé.





Les Touch'à'Tout

Onze enfants (dont quatre nouvelles filles) ont répondu présents en septembre pour la rentrée des TOUCH'A'TOUT. Voilà 19 ans que notre association propose des activités manuelles et arts plastiques à des enfants du territoire. Cette année, un projet intergénérationnel entre les enfants des TOUCH'A'TOUT et des personnes âgées de la commune a été mis en place. Les enfants ont fabriqué avec beaucoup de plaisir et d'attention, des petites surprises qui seront offertes aux personnes recevant un colis de la part du CCAS. Une rencontre entre les enfants et les personnes sera organisée courant décembre.

L'association recherche une ou plusieurs personnes qui puissent animer les ateliers pour prendre le relais de l'animatrice actuelle. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Carole Dez, au 06 63 24 37 23.

Nous vous souhaitons une belle année 2020 !



Présidente et Animatrice : Carole Dez
touchatou35@gmail.com ou au 06 63 24 37 23.

Espace jeux « Badaboum » (pour les enfants de 0 à 3 ans)



Les p'tits loups ont fait leur rentrée sur les bancs de Badaboum. Ils y ont retrouvé tous leurs copains et copines accompagnés de leurs assistantes maternelles et maman, ainsi qu'Emeline, qui a préparé un programme au top pour ce premier trimestre : pâtisserie, motricité, peinture, coloriage, bouteilles sensorielles, ainsi que les moments comptines et histoires pour débiter et clore nos matinées, dont les enfants raffolent !

Le 16 décembre, nous avons eu la chance de voir un beau spectacle avec tous les copains de

la Mam « Les Mille Pattes » et de l'espace jeux « L'îlot Bout'choux » de Saint-Domineuc et avons dégusté un bon goûter.

Enfin, Badaboum prépare son déménagement le temps des travaux de la Halte-Garderie ; direction l'Espace Petite Enfance de Tinténiac début janvier. Espérons y passer tout autant de bons moments.

Toute l'équipe de Badaboum vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2020.



Ensemble contre la muco C'est parti pour la Virade 2020 !

Comme chaque année paire, toute l'équipe des bénévoles de la Virade de Québriac vous attendra le dimanche 27 septembre pour une nouvelle journée de combat.



Autour de la traditionnelle balade moto, vous retrouverez de nombreuses animations pour petits et grands, avec un seul objectif : collecter des fonds pour vaincre la mucoviscidose !

Après les épreuves de l'année 2019, nous sommes tous plus que jamais décidés à combattre pour toutes les familles touchées par la mucoviscidose.

Rendez-vous le 27 septembre 2020 sur le site de la Nouasse, nous avons besoin de vous !

Michel Lebulanger

Comité des fêtes du Grand Bois

L'année 2019 s'est bien déroulée avec nos deux manifestations :

Notre pêcheurie du 8 mai

Trente-huit pêcheurs étaient présents, les adeptes de la ligne ont eu de très belles prises.



Notre fête du 15 août a eu moins de monde que d'habitude
Le matin nous avons accueilli vingt-cinq pêcheurs.

Au niveau du repas nous sommes très contents car nous avons voulu changer notre traditionnel cuisse de bœuf contre des moules frites. Une centaine de repas a été servi, beaucoup de retours positifs ce qui nous a conforté dans notre choix. Les cuistots ont super bien géré...

Bravo à tous nos bénévoles qui sans eux, rien ne serait possible.

Puis comme d'habitude, il y a eu de bonnes parties de rigolade pendant nos jeux inter-village avec le retour du soleil.

Nous comptons sur vous pour l'année 2020.

Toute l'équipe du comité des fêtes du Grand-Bois vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.

Le Bureau

**La Ferme
du Rocher**

**Viande d'agneau fermier en
vente directe sur commande**

**Vente de merguez à la ferme :
le vendredi de 17h à 19h30
de mai à septembre**

**Caroline Roger : 06 71 04 78 64
Christophe Roger : 06 18 55 63 20**

**L'Arbre
en Bois**

Crêperie

**Formule du jour
le midi en semaine**

L'Arbre en Bois vous accueille
du mardi midi au samedi midi ainsi
que le vendredi soir et le samedi soir.
Le dimanche, nous restons
à votre disposition pour vos repas
de famille ou autre.

**12, rue de la Liberté • 35190 QUÉBRIAC
02 23 22 04 50**





Cercle d'Ille et Rance

Bonne rentrée pour le cercle d'Ille et Rance. La section enfants enregistre quelques départs, dommage ! Envie de découvrir d'autres horizons. En nombre, c'est compensé par des arrivées.

Bonne fidélité de la section ados, renforcement avec la montée des préados (une douzaine dans la section). Félicitations pour l'implication de ces jeunes danseuses qui présentent un spectacle reconnu et de qualité (déjà trois réservations pour 2020). De plus, certaines ados viennent renforcer et rajeunir la section spectacle adultes.

Très bonne rentrée de la section loisirs avec de nombreuses nouvelles adhésions. La section spectacle animation n'est pas en reste avec l'arrivée de nouveaux danseurs dont deux hommes.

Quelques changements dans le calendrier puisque la section loisirs partage la salle un vendredi sur deux avec la section animation. En compensation les soirées loisirs sont déplacées au mardi soir 20 heures une semaine sur deux.

Déjà de nombreuses réservations pour 2020 :

- Animations en maisons de retraites.
- La Fest Yves à Sens-de-Bretagne (ados).
- Les mercredis du Thabor en juillet pour les sections enfants ados et adultes.
- Fête de la Saint-Samson à Dol-de-Bretagne (dernier dimanche de juillet).
- Fête de la moisson à Guipel (1^{er} dimanche d'août).
- Nos animations locales.
- Soirée châtaignes.



- Gala de fin d'année de toutes les sections du cercle en après-midi le samedi 14 décembre suivi d'un repas convivial et du Fest-Noz à 20 h 30 Salle polyvalente de Dingé.
- Réveillon de la Saint-Sylvestre galette des rois, soirées crêpes...

D'excellentes raisons pour partager de bons moments.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre il n'est jamais trop tard.

Merci à tous les adhérents et bénévoles.

Merci aux municipalités de Québriac et de Dingé à l'association Dingé patrimoine, aux organismes et intervenants qui nous soutiennent.

Meilleurs vœux à tous pour l'année 2020.

*Pour le Cercle d'Ille et Rance :
Roger Portier (président)*

Contact :

Roger Portier 06 10 28 58 94

Catherine Portier 06 84 61 95 47





A gauche de la photo, Olivier Collet portant le nouveau drapeau lors du regroupement des UNC de l'arrondissement de Saint-Malo, le 2 novembre dernier à Saint-Domineuc, en présence de M. le maire et à sa gauche, de M. le Lieutenant-Colonel Perrier, responsable départemental.

UNC

Pour notre premier anniversaire, nous avons réussi à nous offrir un drapeau de notre association où sont inscrites les différentes composantes du monde combattant. Nous tenons à remercier le conseil général d'Ille-et-Vilaine ainsi que les commerces et entreprises qui ont participé à l'achat de celui-ci.

Nous espérons étoffer notre association, toutes les personnes sont les bienvenus.

L'UNC vient de créer un diplôme de soldat de France avec insigne. Nous espérons le remettre aux québriacais qui ont servi sous les drapeaux pendant leur service militaire.

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 9 février, pour tout renseignement 06 87 31 88 49.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

APE

L'APE organise tout au long de l'année des manifestations afin de financer les projets de l'école de Québriac.

Pour l'année scolaire 2018/2019, une aide financière de 10 000 euros a été donnée à l'école pour les projets des enfants et les classes découvertes.

En cette année 2019/2020, une enveloppe de 7000 euros a été attribuée à l'école pour les projets.

L'an passé, la fête de l'école a connu un franc succès.

Avec une météo clémente, les enfants et les enseignants ont réalisé de beaux spectacles. Les différents stands ont permis aux petits et grands de s'amuser toute l'après-midi. La présence de nombreux bénévoles, présents pour la journée ou pour une heure, a permis le bon déroulement de cette fête.

Cette année encore, différentes actions :

- **le samedi 7 décembre** : sur le parking de l'école, a eu lieu la vente des sapins de Noël.
- **le dimanche 8 décembre** : le spectacle de Noël pour tous, (enfants et parents) suivi d'un goûter sur place (l'APE a offert ce spectacle).
- **le samedi 28 mars** : le tournoi de palets et de molkky, l'après-midi pour les adultes et les enfants ainsi qu'une boum déguisée en soirée.



- **le dimanche 28 juin** : la Fête de l'école avec les spectacles des enfants et de nombreux jeux.

Si d'autres personnes souhaitent nous rejoindre (à tout moment de l'année) pour être plus ou moins actifs, n'hésitez pas à nous contacter.

Des petites mains, même de temps en temps sont nécessaires.





Association ACPG/CATM - Section de Québriac

Le 11 novembre dernier, les membres de l'association ACPG-CATM de Québriac, les membres du conseil municipal et de nombreux habitants, se sont rassemblés près du monument aux morts pour commémorer la fin à la 1^{re} guerre mondiale ainsi que toutes les victimes militaires de tous les conflits.

Mr le maire, Armand Chateaugiron, a lu le message de la secrétaire d'État, M^{me} Darrieussecq, puis Christian Grandjean, co-président de l'association ACPG-CATM a lu le texte de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre.

Un verre de l'amitié, offert par la municipalité à la salle polyvalente, concluait cette émouvante cérémonie.

La journée s'est poursuivie par un repas où près de 80 convives étaient rassemblés pour déguster une excellente choucroute. Cette année, le repas était exclusivement préparé par des Citoyens de la Paix, preuve que notre association est dynamique et solidaire entre les générations. Comme à l'accoutumée, la bonne humeur et les chansons ont accompagné ce moment chaleureux.

La cérémonie s'est poursuivie par l'évocation par Erwan Fontaine, citoyen de la paix, d'une rétrospective de l'année 1919 par la signature des différents traités de paix qui mettent fin à un conflit meurtrier, puis du difficile retour dans les familles de tous ces soldats survivants de l'enfer.



Après une minute de silence et le chant de la Marseillaise, le cortège s'est ensuite rendu au cimetière communal afin de s'incliner devant la stèle des 5 anciens combattants 1914-1918 inhumés à cet endroit. Un hommage a ensuite été rendu à notre camarade, ancien combattant et ancien maire de Québriac, Jean-Claude Goupil, décédé en juin dernier.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école de la Liberté de Québriac (Lily, Félix, Piala, Aziliz, Adrien, Lycy, Léonie, Mrogane, Simon, Louane, Dorian, Julie, Léna, Jules et Niobé) ont lu des extraits du livre « Paroles de Poilus » et le poème « In Flanders Fields » du Britannique John Mc Crae.

Après avoir énuméré les 70 noms des hommes de notre commune morts durant la 1^{re} guerre mondiale, des bouquets de fleurs ont été déposés au pied du monument aux morts par M. le Maire et Georges Delahais, ancien combattant, accompagnés par des élèves de l'école.

L'association remercie tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour organiser toutes ces journées commémoratives, la municipalité pour son soutien, les enseignants et les enfants de l'école de la Liberté de Québriac qui préparent et lisent de magnifiques textes lors des cérémonies.



Association Québriac – Marpod

Début août 2019, c'est un groupe de douze personnes qui a pris son envol vers Marpod notre commune jumelle en Roumanie, bientôt 30 ans de relations d'amitié que nous partageons tous les deux ans. Toujours un séjour qu'il faut préparer minutieusement entre le train l'autobus et l'avion, nous avons besoin d'une bonne journée pour arriver à destination, quelques fois les escales sont longues, ce qui laisse aussi de bons souvenirs à se « prélasser » dans les halls des aéroports. Nous sommes partis le 5 août avec une arrivée le 6 août vers 11 heures du matin à Sibiu, ville jumelée avec Rennes, avec la surprise d'être attendu par le maire : Nicolae Tiban et quelques personnes de Marpod. Le séjour en Roumanie s'est déroulé sous un chaud soleil où les températures sont restées autour de 40 degrés mais supportables pour visiter la région. En trente ans, Marpod a bien changé. Les voies de circulation se sont améliorées, le téléphone et internet fonctionnent aussi bien que chez nous, voire mieux. Le réseau d'eau potable est terminé. Bientôt, les dernières rues seront rénovées. Beaucoup de changement avec de nombreuses voitures et de gros tracteurs, oui la modernisation est arrivée ! Les exploitations se structurent autour du village où il n'est pas rare de voir un millier de moutons ou de bovins. Pour le moment l'agriculture échappe encore aux produits phytosanitaires, espérons qu'ils pourront toujours continuer sur ce chemin. Nous remarquons que de nombreuses maisons sont inhabitées dû au retour des familles allemandes en Allemagne mais il y a aussi beaucoup de roumains qui s'exilent vers d'autres pays d'Europe pour pouvoir travailler et subvenir aux besoins de leurs familles. Malgré cette avancée de la vie moderne, le travail et les salaires roumains restent à la traîne. Par contre les grandes villes se développent rapidement avec l'arrivée des grandes enseignes que nous retrouvons en France. Nous avons été très bien accueillis dans nos familles et nous nous adaptons très vite aux coutumes roumaines. Pour ne pas être trop accaparant et laisser les familles faire leur travail, nous partions la journée visiter les environs en voitures. À Marpod : visite de Sibiu, château de Bran, château de Pélès, monastère de Sambata, montée dans les Carpates



et découverte de Bilea lac, Biertan et Sighisora d'anciennes villes fortifiées pour finir par le bain salé et de boue à Ocna. Nous n'oublions pas aussi les bons moments passés avec les familles autour de la gastronomie roumaine et nos superbes promenades en charrette avec cheval sur les hauteurs de Marpod. Puis toujours en charrette mais tirée par un tracteur, une grande balade dans la campagne pour assister à la traite des brebis qui s'effectue à la main dans les pâturages, bien sûr avec dégustation de leur fromage au retour. Vous souhaitez faire un voyage, la Roumanie est un très beau pays avec des habitants accueillants, vous trouverez le gîte mais aussi des spécialités comme le sarmale (feuilles de vigne ou de choux farcis avec de la viande, du riz) la mamaliga (polenta) la ciorba (soupe) le branza (fromage) les mici (petites saucisses très parfumées) et pour faire passer tout ça je vous propose une bere (bière locale servie en 50 cl) . Pour ce qui est de l'argent avec votre carte visa vous pouvez retirer dans les distributeurs des agences bancaires, il y en a dans toutes les grandes villes. En voiture, il faut deux jours et demi, plutôt réservé aux aventuriers mais cela permet de découvrir quatre pays différents et la visite de très belles villes. Vous désirez partir en voyage pourquoi pas la Roumanie. L'association vous proposera une randonnée pédestre le 1^{er} mai 2020 dans une commune environnante, l'occasion d'échanger sur la Roumanie et notre petit village Marpod.

*Pour le comité de jumelage
Patrick Boissier*





Québriac au temps des carrières

Par Bernard Arribard - Novembre 2019

Au Nord-Est du territoire de la commune de Québriac existe un filon granitique dont les premières exploitations semblent remonter à partir du XIII^e siècle. En effet, la carrière située au moulin neuf, en contre-bas des villages de la Favrie et de la Gerdais, aurait été exploitée par les seigneurs de Québriac notamment lors de l'édification de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul puis lors de la construction de leur nouvelle forteresse constituée d'un donjon triple et entourée de douves, construction accordée en 1382 à Guillaume de Québriac, en grande faveur auprès du Duc Jean IV de Bretagne. Au sein de cette ancienne carrière coule un ruisseau venant des landes de Tanouarn qui serpente sur la commune de Dingé, puis de Québriac entre les villages de la Basse-Forêt et de Travoux pour arriver au passage des Planches en dessous de la route qui conduit au village de la Mariais.

Quelques siècles plus tard, il est procédé à la création d'une chaussée de retenue d'eau, à l'extrémité ouest de cette carrière, afin d'alimenter un nouveau moulin édifié en contre-bas vers le XVII^e siècle. Ce dernier, exploité par la famille Josse (*ancêtres de la famille Hamelin du Grand moulin*), a cessé son activité en 1882. Il avait pris le nom de « moulin neuf »

Les deux autres moulins dont l'origine est très ancienne, avaient été édifiés par les seigneurs de Québriac. Vers le XIV^e siècle, après dévoiement du lit de la rivière « la Donac » entre les prairies du Refoul et la Basse Ville, un premier moulin est aménagé dit « le Grand Moulin », en contre-bas des villages du Champsévin et de la Ville Hulin. Il sera remplacé en 1661 par un nouveau bâtiment qui subsiste encore aujourd'hui. Le second moulin appelé autrefois « moulin du Gué-Martin » avait été édifié au village actuel de Rolin, en contre-bas de la retenue d'eau aménagée pour créer l'étang actuel. En 1513, Renée d'Espinay veuve de Thomas de Québriac déclare posséder ces dits moulins, et 1500 journaux de terre sur les 3600 journaux constituant environ, à cette époque, le territoire de la commune.

Ce dit « moulin neuf » a donné également son nom au village actuel ainsi qu'au ruisseau, dont le lit se poursuit ensuite dans les bois de la Motte-aux-Rochers, pour arriver en contre-bas du village de la Chapronais et rejoindre le village de la Haye de Terre. Il se jette dans la rivière « la Donac » en dessous de ce village et du hameau du Village en la Chapelle-aux-Filtzméens et devient alors la limite territoriale entre les deux communes.



Le moulin neuf en 1836 (extrait du cadastre).



À l'origine, il y avait en ce hameau du village, un prieuré édifié par les moines itinérants venus de Saint-Méen. Ce prieuré appartient ensuite aux chanoines réguliers de Saint-Jacques de Montfort. La paroisse de la Chapelle-aux-Filtzméens a été érigée le 1^{er} janvier 1632 à l'initiative de Jean de Francheville et de Charlotte du Han, seigneurs du Logis, après détachement d'une enclave territoriale de la paroisse de Meillac.

Ce n'est ensuite qu'au cours du XIX^e puis XX^e siècle que l'exploitation de nouvelles carrières voit le jour.

Vers 1874, ouverture d'une carrière à Chipie par un homme - visionnaire sur l'évolution de notre société en cette fin de siècle, au caractère engagé et à la fibre entrepreneuriale - que ses employés appelaient « Le père Paquet ».

Olivier Paquet (parfois Pasquier), né à Veneffles en 1840 est le dernier d'une famille de 10 enfants, de parents propriétaires cultivateurs. Très jeune, il rejoint son beau-frère Pierre Chastel, chef cantonnier du canton d'Hédé, et devient l'un de ses employés. Il épouse en 1863, Perrine Gaucher née en 1826 exerçant le métier de repasseuse à Hédé. De cette union va naître rue des Forges, son fils Pierre en 1864 et sa fille Marie en 1867. Ayant été affecté à Québriac, il s'installe avec sa famille, au village de la Crapaudière où naît son fils Jean en décembre 1868. Homme visionnaire des grands changements qui s'amorcent en cette fin de siècle tant au niveau de l'urbanisation, des conditions de vie, des déplacements... Il décide alors de réorienter sa vie professionnelle et vers 1874, s'investit dans l'exploitation d'une carrière dite « la carrière de Chipie » qu'il ouvre à la sortie du village de la Ville-Geffrend en bordure de la voie reliant la commune de Québriac à la Chapelle-aux-Filtzméens.

Très rapidement, il se diversifie en devenant également entrepreneur de travaux publics et est rejoint dans son activité par ses fils. Quelques années après son arrivée à la Crapaudière, son épouse ouvre un commerce d'alimentation, épicerie.

Un article du journal régional l'intransigeant du 25 avril 1886 intitulé « le mystère de Saint-Thual » atteste son activité dans le secteur des travaux publics.

« Le lundi 7 février dernier, deux ouvriers de M. Pasquier entrepreneur à Québriac ouvraient une tranchée sur l'emplacement de l'ancien cimetière de Saint-Thual, pour opérer le tracé d'une route, lorsqu'ils mirent à découvert un cercueil paraissant très bien conservé et d'un poids assez considérable. Après ouverture, ils constatèrent avec surprise que cette bière ne contenait qu'un morceau de bois. Alors ressurgit l'affaire Letellier remontant à août 1806... »

Son entreprise étant en plein essor, il décide alors avec ses fils d'ouvrir une nouvelle branche d'activité dans la construction d'immeubles et d'édifices, sachant qu'en cette fin de siècle, certains quartiers de Rennes, chef-lieu de la Bretagne, sont en pleine rénovation urbaine. Cette nouvelle activité de construction nécessite le renforcement des équipes tant au niveau de

l'extraction du granit que de la taille des pierres de construction (**un carrier pouvait tailler environ 1 m³ de pierres de construction par jour**). Le professionnalisme des employés et la qualité du granit extrait de la carrière engendrent une demande de plus en plus importante. Plus d'une soixantaine d'ouvriers sont employés par l'entreprise Paquet Père et fils.



LA BRETAGNE. — Ess. de Tinisias. — Québriac (T.-et-V.). — Les Carrières. J. Loret. Editeur, Rouen.

La carrière de Chipie en pleine exploitation.

Beaucoup de Québriacais ont travaillé dans cette carrière notamment : familles Duré (de la Haie de Terre), Briand (de la Gerdais), Beaucé (de la Ville Hulin), Collet, Lebrun, Pinault (de la Crapaudière), Riot, Costard (du Bourg), Chapon, Mallard, Harang, Housson (de la Ville Geffrend), Desouches (de la Vectais), Prime, Godet (de la Bourdonnière), Paquet (de la Noël), Grosset, Desclos (de Launay), Hubert (la Vendée)...

Les relations entre le père et l'aîné des fils, font que ce dernier quitte l'entreprise en 1891 et entre comme employé aux chemins de fer à Maisons-Lafitte. Il avait épousé en mai 1890 à Montreuil-sur-Ille, Aimée Gentil. De leur union naîtra cinq filles, Marie, Henriette, Mathilde, Marguerite et Fideline. Sa sœur Marie épouse également en 1890, Henri Guézenc dont un fils Henri né en 1891 décédé en 1917 lors de la Première Guerre Mondiale. Devenue veuve, Marie épouse en secondes nocces à Hédé en 1911 Georges Gauvain.

Il poursuit donc son activité avec le jeune de ses fils qui s'investit beaucoup dans le secteur de construction d'immeubles. En janvier 1897, il épouse à la Chapelle-aux-Filtzméens, Marie Lardoux née au Village en 1877 fille de feux François Lardoux ancien maire de la Chapelle de 1888 à son décès en 1895 et de Marie Lohier décédée en 1894, cultivateurs. De cette union va naître au Grand-Bois, deux enfants, Marie en 1898 qui décède jeune vers l'âge de 20 ans et Henri (1901-1963) qui épouse en 1925 Marie Spinner-Klink. De cette union, naîtront trois enfants.

Vers 1895, la famille Paquet quitte le village de la Crapaudière pour s'installer dans la nouvelle demeure qu'ils viennent de construire au Grand Bois (**actuellement demeure de la famille Tellier-Thébault**). Son épouse avec l'aide d'employées, y transfère son commerce (**Françoise Brulé de la Crapaudière qui épouse en 1897 Louis Pinault charretier natif de Saint-Judoce ; Maria Duchesne native de la Ville Allée en Bazouges sous Hédé qui épouse en 1912 Félix Duré de la Haie de Terre, carrier...**). Ainsi va naître et se développer le nouveau village du Grand-Bois.

En effet, il n'y avait auparavant que quelques demeures au village de la Crapaudière (**familles Colliaux-Chesnot, Boursault-Levesque, Béziel-Dragon, Garel-Lizion «Boucher et aubergiste », Hervé-Brulé-Pinault,**





Paquet-Gaucher puis Lebrun-Legendre, Monnier-Hirouet « cordonnier »). En bordure de la route conduisant au village de Travoux se trouvait la ferme seigneuriale du Grand-Bois-Fontaine qui donne son nom au nouveau village « Famille Gernigon-Goupil » puis le village de la Vectais. Le développement de l'entreprise Paquet puis également Chapon vont entraîner la construction de nouvelles demeures par beaucoup d'employés dans le nouveau village du Grand-Bois qui va relier ces trois anciens villages mais également entraîner un développement de beaucoup de villages voisins comme la Vectais, la Ville-Geffrend, la Bourdonnière, la Ville-Gouin...



Demeure d'Olivier Paquet et de Perrine Gaucher, édifée au Grand-Bois vers 1895. Certains employés célibataires de l'entreprise y logaient également. Comme Bénigne Garcia originaire de Bouillé en Espagne.

Vers 1904, Jean Paquet et son épouse Marie Lardoux entreprennent la construction de leur nouvelle demeure à la Vectais, à l'angle des routes de la Chapelle-aux-Filtzméens et de Saint-Domineuc (ancienne propriété Clolus-Legendre, puis Verger). Lors des travaux de fondations de cette nouvelle demeure, les ouvriers découvrent des ossements rappelant qu'en ce lieu se trouvait l'ancien cimetière qui jouxtait l'ancienne chapelle frairienne Saint-Jean de la Vectaye, disparue au cours du XVIII^e siècle et dont les registres de la paroisse relatent encore quelques mariages célébrés notamment à la fin du XVII^e siècle. Son épouse y ouvre un commerce d'aubergiste.



Demeure de Jean Paquet et de Marie Lardoux, édifée à la Vectais vers 1904. En effectuant les fondations de cette construction, les ouvriers

découvrent des ossements rappelant qu'en ce lieu se trouvait autrefois le cimetière et l'ancienne chapelle frairienne Saint-Jean de la Vectays. Des offices y étaient célébrés comme les mariages de Michel Poyrier et Françoise Jendrot le 20 septembre 1687, de Julien Lecompte et Isabeau Houitte le 24 novembre 1691. Lors de la suppression de ce cimetière, d'anciennes pierres tombales avaient été réutilisées comme pavage du sol d'un bâtiment annexe de la ferme de la Famille Cochery à la Vectais.

En 1905, la municipalité de Québriac sous la conduite de son maire, François Legendre (maire de 1892 à 1919) entreprend la construction de l'école publique des filles de la Nouasse. Ce bâtiment est l'œuvre de l'architecte J. Ballé de Rennes et les travaux de gros œuvre sont exécutés par Jean Paquet entrepreneur de travaux publics de Québriac. Construite au nord du village, l'école répond de manière caractéristique aux problématiques de l'architecture scolaire en ce début du XX^e siècle. La nécessité de réaliser des édifices économiques et fonctionnels est compensée par la recherche du pittoresque jouant avec la polychromie des matériaux et des éléments décoratifs inspirés de l'architecture régionaliste. L'originalité est donnée ici par l'utilisation d'un pignon à redents qui renvoie plutôt à l'architecture flamande. La livraison définitive de l'ensemble interviendra en 1909 mais l'ouverture d'une classe a lieu en 1907 comme le retrace dans leurs mémoires les religieuses de l'école privée des filles qui ont de très bons rapports avec la nouvelle institutrice de l'école laïque Madame Martin née Prudence Portugal. En 1909, une seconde classe est ouverte avec l'arrivée de Mademoiselle Léa Laizé, originaire de Selle-de-Bretagne, après avoir enseignée pendant deux années à Dingé.



Ecole publique de filles de Québriac de la Nouasse. Construite sur l'emplacement de l'ancienne scierie du Placis-Dolivet, exploitée par la famille Lizion. L'école ouvre en 1907 avec M^{me} Prudence Martin née en 1855 à Bangor (56) qui avait épousé à Combourg en 1892 Joseph Martin natif de Marcillé-Raoul, puis une seconde classe ouvre en 1909 avec l'arrivée de M^{lle} Léa Laizé (août 1889 + janvier 1981), qui épouse en décembre 1915 François Jaigu 1883-1939 cordonnier fils de François Jaigu et Armandine Mallet. M^{me} Léa Jaigu enseignera dans cette école jusqu'à sa retraite.

L'entreprise Paquet participe également à la construction de la nouvelle église de Tinténac qui sera inaugurée en 1908. Afin de répondre à la demande, les charretiers de l'entreprise transportent leurs matériaux vers Rennes tandis que les paysans du secteur livrent à Tinténac, parfois gratuitement afin d'en réduire le coût, les blocs de pierres extraits de la carrière que les tailleurs de pierre façonnent sur place au pied de la future église.



Vers 1906, François Chapon carrier et son épouse Joséphine Lesné ouvrent un commerce de débit de boissons, à proximité de la carrière. À partir de 1910, il exploite avec son fils Henri une nouvelle carrière sur le versant de la Ville-Thébault. Son exploitation sera suspendue pendant la Première Guerre Mondiale. Henri Chapon épouse en 1921, Anna Juhel (1893-1938), veuve de Francis Prime qui reprend le commerce tenu auparavant par sa mère à Chipie. Malheureusement Henri Chapon décède lors d'un accident de circulation dans le Bourg de Québriac en mai 1935 à 39 ans.



Demeure édifée à Chipie vers 1906 par François Chapon carrier et Joséphine Lesné demeurant à la Ville-Geffrend. Ils y ouvrent un commerce de débit de boisson qui sera repris par leurs enfants Henri Chapon et Anna Juhel. En face se trouvaient les bâtiments « dit Frais vallon » de l'entreprise Paquet (locaux de travail pour le personnel, de stockage du matériel et des charrettes, écuries pour les chevaux). Un petit chemin à l'arrière de ces bâtiments permettait d'accéder directement à la chapelle Saint-Fiacre édifée en 1910.



a un
nimal
l'ou-
érieu-
blessé,
avait
avec
on de
rit un
sauf

tablis-

i ma-
altiva-
peser
s Hal-
vol-
nballa
ce des
Chap-
place
reflier
ace de
n ga-
autan-
tête
d'ar-

Gref-
re.
ain, à
Nan-
pour
anton.

Nous
fréze-
de de
ommé
i (Fi-

nous
ingra-
de la
gnent

vol
sse

nous
cieux
aison
al au

QUEBRIAC

Un carrier mortellement blessé dans un accident d'auto

Jeudi soir, vers 21 heures 15, un camion automobile à benne basculante appartenant à M. Chevrel, entrepreneur de transports, demeurant à Rennes, 26, rue Lavoisier, et conduit par M. Potrel Fernand, 28 ans, originaire de Chauvigné, revenait de transporter de la pierre à Bazouges-sous-Hédé, lorsque, par suite sans doute d'une fausse manœuvre, il alla heurter le pignon d'une maison située en bordure d'un virage dangereux, en plein centre du bourg de Québriac, et appartenant à Mme Cottard.

Sur le siège avant avaient pris place trois hommes dont le chauffeur Potrel et M. Chapon, 40 ans, carrier, demeurant à Chipie, en Québriac, marié et père de deux enfants.

Par la force du choc, le mur tamponné s'écroula sur une hauteur de 2 m. 50 et M. Chapon qui avait le bras droit appuyé sur la portière eut le bras complètement arraché.

Aussitôt prévenu, le docteur Lemaire, de Tinténiac, accourut sur les lieux de l'accident et, après avoir fini de sectionner le bras de la victime, qui ne tenait plus que par un tendon, il ordonna le transfert immédiat du blessé à l'Hôtel-Dieu de Rennes où le malheureux est décédé vendredi matin, à une heure, au cours de l'opération. Fort heureusement, les autres occupants s'en tirèrent indemnes et en furent quittes pour la peur.

Le conducteur sur qui les meilleurs renseignements ont été recueillis, est très affligé de ce pénible accident qui fait une veuve et deux jeunes orphelins.

L'enquête a été menée par la gendarmerie de Hédé avec sa diligence habituelle.

En cette pénible circonstance, à Mme veuve Chapon et à ses deux enfants, si douloureusement éprouvés, nous offrons nos bien sincères condoléances.

BRUZ

qu'à ce
échange
rant au
lignes
Aucun
prise, et
sommés
encore,
lointain
Il rest
T.I.V. a
sation.
équipes
traverse
motrices
acquisiti
Mais
qu'il est
cette «
par tran
Rennes
l'abando
routier.
On ne
de libre
tisme! I
« rail »

M. I
Conseil
Parleme
gères, M
opinion
préoccup
« Evid
nier-Dup
Conseil
certaine
train et
tres moy
destinés
lant.

« La r
présiden
« Pers
prouver
« Cett
m'a par
désorma
nent sat
à reveni
nisés.

« Une
male : o
tes les li
des mar

Une a
M. Fern
mœurant

Extrait du journal quotidien l'Ouest Eclair du samedi 25 mai 1935.

L'heure de la retraite étant venue, les parents et fils Paquet échangent leur demeure. Olivier Paquet et son épouse s'installent à la Vectais et leurs enfants au Grand-Bois où Marie Lardoux tient son commerce de débit de boissons tandis que le commerce d'épicerie est repris par Marie Hirrouet épouse Monnier.

Comme dans toutes carrières, la sécurité est de rigueur dans l'exécution de diverses tâches entreprises au sein de la carrière, compte-tenu de la dangerosité et de la pénibilité du travail. La vie de la carrière qui avait déjà été émaillée par divers accidents connaît un tournant tragique avec le décès de Jean Paquet le 19 septembre 1909 à l'âge de 40 ans, écrasé par le renversement, au sein la carrière, d'une charrette de pierres taillées destinées aux travaux de rénovation de l'église de Meillac, laissant ainsi une veuve et deux enfants en bas âge.





Son épouse Marie Lardoux, tout en maintenant son activité de commerce, poursuit seulement l'exploitation de la carrière de chipie avec l'appui de Pierre Riot contremaître, époux de Marie Masquellier habitant au Bourg de Québriac.

Très affecté par le décès accidentel de leur fils, Olivier Paquet décède à la Vectais en décembre 1912 à 72 ans et son épouse Perrine Gaucher en juillet 1913 à 86 ans. Leur demeure est reprise par Henri Hubert menuisier et son épouse Anne-Marie Briand couturière qui étaient auparavant au village de la Crapaudière. Elle y ouvre un commerce d'aubergiste.

Les ouvriers de la carrière, très touchés par le décès tragique de leur patron, décident en son souvenir ainsi que de tous leurs anciens collègues accidentés, d'édifier en lien avec l'abbé Henri Vallée vicaire de l'Abbé Pierre Peu recteur de Québriac, une petite chapelle en surplomb de la carrière, placée sous l'invocation de Saint-Fiacre, considéré comme le saint-protecteur des habitants de la paroisse. Emile Arribard (1903-2000) alors qu'il était enfant de chœur avait participé à la célébration d'inauguration de cette chapelle en 1910. Divers offices y étaient célébrés chaque année comme en témoignaient d'anciens québriacois.

Les paroissiens de la commune étaient très attachés à ce saint-protecteur dont la statue avait été implantée dans le mur d'enceinte de l'ancien cimetière qui jouxtait l'église paroissiale. À l'entrée du bourg, il accueillait à la croisée des chemins, les habitants et gens de passage. Malgré le vœu émis par de nombreux paroissiens, de maintenir cette statue dans le nouveau mur de soutènement de l'ancien cimetière réalisé en 1931 par l'entreprise Limou du Grand-Bois, lors de l'élargissement des voies de circulation, la statue de Saint-Fiacre, aujourd'hui disparue, fut implantée sur une stèle, côté sud de l'église.



La statue de Saint-Fiacre implantée dans le mur de l'ancien cimetière qui jouxtait l'église côté Sud (considéré par les habitants comme le saint protecteur de la paroisse).



Photo prise vers 1900. Église Saint-Pierre et Saint-Paul de Québriac. Devant la statue de Saint-Fiacre, se trouvent les enfants Arribard (Angèle, Anna et Emile) et les enfants Bain (Léa, Amélie et Elie). Lors de la mission de 1913, un calvaire sera implanté dans l'enceinte de l'ancien cimetière.



QUÉBRIAC — Intérieur de l'Eglise

La mobilisation générale de la Première Guerre Mondiale, décrétée le 1^{er} août 1914, engendre l'arrêt immédiat de l'exploitation de la carrière. Les ouvriers partent au combat et les plus âgés sont redéployés aux travaux agricoles compte-tenu des moissons qui approchent. Plusieurs de ceux partis à l'armée tomberont au champ d'honneur, laissant veuves et enfants. Pour le maintien de l'activité de la carrière, il était indispensable de pomper en permanence l'eau provenant de plusieurs sources. Cette eau était recueillie dans une excavation située au milieu de la carrière mais en quelques semaines, l'ensemble du matériel d'exploitation et de la carrière sont submergés mettant ainsi fin à quarante années d'activité.





La carrière de Chipie après sa cessation d'exploitation en août 1914 (profondeur environ 8 m en bordure de route et 14 m au milieu de la carrière).

L'arrêt de l'exploitation de la carrière, le décès de beaucoup d'ouvriers au Front, le manque d'entretien de cette petite chapelle Saint-Fiacre... ont engendré son oubli et sa disparition.

Marie Lardoux quitte Quéribiac et épouse en secondes noces en 1919 Pierre Godal, coiffeur 1867-1929. Elle reprend un commerce d'épicerie et débit de boissons à la Chapelle-aux-Filtzméens où elle décède en octobre 1950 à 73 ans.

Beaucoup d'anciens quéribriais se rappelaient du passage en convoi dans le bourg, puis le Poncel, très tôt le matin, des charretiers de l'entreprise Paquet allant livrer leurs matériaux sur Rennes. La montée très difficile des côtes d'Hédé nécessitait ce déplacement en convoi, afin de pouvoir y adjoindre des chevaux complémentaires. Lors de leur retour, dans le cas où le « père Paquet » décidait de les accompagner de son domicile jusqu'à la carrière, les charretiers claquaient leur fouet afin de prévenir les ouvriers de l'arrivée imminente du patron.

Le village du Grands-Bois connaît alors un développement important où de nombreux commerces s'y installent, comme :

- En 1911, Louis Hérisson est charron tandis que son épouse Elise Hérisson ouvre un commerce de débit de boissons,
- Jean-Marie Monnier cordonnier à la Crapaudière y transfère son activité et son épouse Marie Hirouet reprend le commerce d'épicerie tenu auparavant par M^{me} Paquet. Après son décès, elle ouvre un commerce de débit de boissons tandis que son gendre Louis Juet exerce la profession de menuisier,
- La famille Juhel qui exerce depuis 1861 à la Ville-Geffrend l'activité de maréchal-ferrant s'installe dans ce nouveau village,
- Élise Hérisson devenue veuve, épouse en 1919 François Julien, tailleur de pierres au Pont-Houitte, fils de Rosalie Garel qui exploitait un commerce d'épicerie avec débit de boissons, il y transfère son activité au Grand-Bois. La famille Julien exploitait également des carrières à la Pivaudière,
- Après leur mariage en 1924, Emile Pigeard et Léa Lefeuve ouvrent un commerce de cordonnerie, marchand de chaussures,

- Joseph Pedron et Adélaïde Goupil qui avaient repris en 1903 la boulangerie au bourg de Quéribiac au 11 rue des Dames tenue auparavant par la famille Mallet, la transfèrent au Grand-Bois. Elle sera ensuite exploitée par leur fils Charles Pedron et son épouse Angèle Brault,
- En 1928, Julien Arribard exerce la profession de bourrelier. Son épouse Adrienne Rescamp ouvre un commerce de quincaillerie qui évoluera au fil des années (commerce de grains, pommes à cidre, pont à bascule, débit de boissons...),
- L'exploitation d'un commerce de charcuterie boucherie par Marie Goupil veuve Levêque qui sera reprise vers 1935 par Jean Lenoir et Marie Denoual, sachant qu'Emmanuel Garel et Marie Lizion exploitaient ce commerce auparavant à la Crapaudière.
- Jean Limou entrepreneur de travaux publics et maçonnerie qui avait épousé en 1927 Léontine Brugallé qui reprendra un commerce dans la demeure des parents Paquet.

D'autres petites carrières vont être exploitées sur la commune, à la Pivaudière par la famille Julien, en bordure de la route conduisant au village de la Haye de terre par André Belan de Tinténac entrepreneur de travaux publics, à la Chapronais en bordure du ruisseau du moulin neuf, par Louis Mury 1891-1940 époux de Marie-Josèphe Yvon.

En conclusion, l'entreprise Paquet a laissé une forte empreinte sur l'évolution de notre commune puisqu'elle a été en cette fin du 19^e, début 20^e siècle l'entreprise la plus importante employant plus d'une soixantaine d'ouvriers qui ont été à l'origine de la création du nouveau village du Grand-Bois et de l'implantation de nombreux commerces. Cette entreprise a aussi permis l'évolution de beaucoup de villages voisins.

Que ces quelques lignes vous permettent de mieux connaître l'histoire de cette famille, de la carrière de Chipie et des événements qui ont marqué notre histoire locale.

Bernard Arribard

Sources :

- Archives Communales de Quéribiac, la Chapelle-aux-Filtzméens...
- Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine (État-Civil, Recensements...).
- Extraits des souvenirs et mémoires du petit-fils de Jean Paquet.
- Extraits d'entretiens d'anciens quéribriais (Maria Legendre Veuve Chabot 1891-1988, Émile Arribard 1903-2000...).
- Extraits de l'histoire des anciens moulins à eau et à vent, des anciens villages, de Quéribiac, de l'Histoire de la paroisse de la Chapelle-aux-Filtzméens par Bernard Arribard.



MENUISERIE GENERALE
BOIS - ALU - PVC - MIXTE

Alain MAIGNÉ

- TOUTES OUVERTURES
- CLOISONS SECHES
- AGENCEMENT
- CUISINES & BAINS
- PLACARDS

Chiple, 35190 QUEBRIAC
Tél/Fax : 02 99 68 15 87 - 06 78 96 02 99

NEUF & RENOVATION



Le P'tit Plus
ALIMENTATION - PAINS & PATISSERIES

Karine Lebulanger

Pains - Pâtisseries
Alimentation - Gaz
Timbres - Photocopies
Livraison à domicile
34 rue de la Liberté
35190 Québriac

09 51 01 82 02 - 06 86 22 19 51
leptitplusquebriac@free.fr
Facebook : @leptitplusquebriac

EUROL au capital de 5000 € - SIRET 512 270 463 00015

KABUKI SPA
& Institut

Massages
Soins Visages
Gommages
Maquillage
Manucure
Epilations






ESPACE
BIEN-ÊTRE
Piscine & Hammam
CHÈQUES KDO

18 lieu-dit Trémagouët - 35190 Québriac
Tél. 02 99 39 88 42
contact@kabuki-spa.fr
www.domainedetremagouet.com

LABEL SPAS de France

MITOULIS IMMOBILIER
TRANSACTIONS

Eric MITOULIS
06 16 07 30 81 (7J/7)
mitoulisimmobilier@gmail.com
Estimation Gratuite (7J/7)

18, chemin La Ville-Es-Ray 35190 QUÉBRIAC
N° carte professionnelle CFI 3502 2016 000 011 434
Ass. RCP SAA n°103 165 800 - SIREN 494 818 545



Assemblage PC - Formations - Dépannage/assistance - Installation -
Consommables et accessoires

H2C
INFORMATIQUE
SERVICES

MICHEL LEBULANGER
h2c.infoservices@free.fr - www.h2cinformatique.fr
09 50 45 49 84 - 06 77 93 96 82

34 rue de la Liberté - 35190 Québriac

